

Session du 18 mars 2025

Les 120 conseillères et conseillers du CESER représentant les corps intermédiaires à travers 62 organisations ligériennes, ont adopté deux avis relatifs aux politiques de la Région et deux auto-saisines en réponse à la consultation sur les enjeux de l'eau et des risques d'inondation sur le bassin Loire-Bretagne et à la feuille de route de la Cop régionale. Chaque rapport voté inclut les interventions in extenso des organisations membres du CESER.

- [Avis sur la Stratégie régionale élevage 2025 - 2027](#)

Le CESER salue l'ambition de la Stratégie Régionale Elevage 2025-2027. Le CESER apprécie également l'effort de concertation avec les acteurs qui a permis de poser des bases pour construire cette stratégie. **Néanmoins, plusieurs points essentiels restent à améliorer pour garantir, in fine, le succès de cette stratégie à long terme.**

- [Avis sur le rapport « Accélérateur Foncier »](#)

Le CESER reconnaît la dimension pragmatique et réactive de la démarche. Il émet cependant des réserves concernant l'absence de précisions en matière de sobriété foncière, de dialogue avec les entreprises potentiellement candidates et leur accompagnement. Par ailleurs, le suivi du foncier économique pourrait s'inscrire dans un cadre plus large d'observation du foncier en Pays de la Loire « intégrant les espaces naturels, agricoles, forestiers, urbains, ainsi que les espaces à requalifier...

- [Contribution à la Consultation sur les enjeux 2028 - 2033 de la gestion de l'eau et des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne en vue des prochains SDAGE et PGRI.](#)

Le CESER apporte de nombreuses observations et amendements au document de consultation.

Gestion de l'eau. Il aurait été possible selon le CESER, de donner plus de profondeur au SDAGE en précisant que ses propositions, ses orientations et actions sont faites avec la vocation de protection des générations futures, et de la protection de toutes les espèces vivantes, présentes et futures.

Gestion des risques d'inondations. Le CESER regrette, notamment, que ne soit pas suffisamment développées les questions des risques industriels, des financements des travaux, des déplacements de populations et des entreprises.

- [Contribution «Feuille de route sur la transition écologique de la COP Régionale»](#)

Le CESER note que, globalement, les actions de la feuille de route vont dans le bon sens pour opérer les virages de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique. Cependant, il constate entre autres, un manque de précision dans les modalités opérationnelles de déploiement des actions identifiées, ainsi qu'une absence fréquente de moyens budgétaires ou humains explicites pour la mise en œuvre.